

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 15 juin 2015, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Sylvie Joly, conseillères, messieurs Martin Chartrand et François Deschamps, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Étaient absents : Messieurs Claude Lepage et Michel Marin, conseillers.

Introduction

Madame Denise Godin-Dostie a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

Déclaration des intérêts financiers - Modification

M. Claude Madore, secrétaire-trésorier et directeur général dépose la déclaration des intérêts financiers du conseiller M. Michel Marin signé le 20 mai 2015.

Approbation des procès-verbaux

15-06-6232 Séance ordinaire du 19 mai 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2015, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

.... ADOPTÉE

Rapport des comités

Finances et administration – Mme Denise Godin-Dostie

15-06-6233 Équilibrage du rôle d'évaluation

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre datée du 20 mai 2015 de M. Jean Leroux, évaluateur agréé et président de la firme « Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. » concernant l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2016.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter l'offre de la firme « Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés concernant l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2016 au montant de 32 598 \$ et 8 325 \$ pour la modernisation du rôle

.... ADOPTÉE

15-06-6234 Refinancement emprunt règlement numéro 132 – Terme de l'emprunt

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité des Coteaux souhaite emprunter par billet un montant total de 1 029 200 \$.

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
132	1 029 200 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ce billet est émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 029 200 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 132 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

QUE les billets soient datés du 22 juin 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	58 400 \$
2017	59 800 \$
2018	61 100 \$
2019	62 500 \$
2020	63 900 \$ (à payer en 2020)
2020	723 500 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité des Coteaux émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans à compter du 22 juin 2015, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 132, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

.... **ADOPTÉE**

15-06-6235 Refinancement emprunt règlement numéro 132 – Acceptation de l'offre

Les membres du conseil ont pris connaissance des propositions de financement obtenues suite à l'appel d'offres public du 15 juin 2015.

Le résultat des soumissions est le suivant :

1. Financière Banque Nationale Inc.

58 400 \$	1.75000 %	2016
59 800 \$	1.90000 %	2017
61 100 \$	2.00000 %	2018
62 500 \$	2.10000 %	2019
787 400 \$	2.25000 %	2020

Prix : 98.65900

Coût réel : 2.53909 %

2. Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges

58 400 \$	2.54000 %	2016
59 800 \$	2.54000 %	2017
61 100 \$	2.54000 %	2018
62 500 \$	2.54000 %	2019
787 400 \$	2.54000 %	2020

Prix : 100.00000

Coût réel : 2.54000 %

3. Banque Royale du Canada

58 400 \$	2.55000 %	2016
59 800 \$	2.55000 %	2017
61 100 \$	2.55000 %	2018
62 500 \$	2.55000 %	2019
787 400 \$	2.55000 %	2020

Prix : 100.00000

Coût réel : 2.55000 %

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité des Coteaux accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 22 juin 2015 au montant de 1 029 200 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 132. Ce billet est émis au prix de 98.65900 CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

58 400 \$	1.75000 %	2016
59 800 \$	1.90000 %	2017
61 100 \$	2.00000 %	2018
62 500 \$	2.10000 %	2019
787 400 \$	2.25000 %	2020

